



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Adopté par le conseil d'administration du Conservatoire
à sa 36^e séance ordinaire le 24 mars 2016.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
RÉALISATIONS ET SUCCÈS DES ACTIONS DU CONSERVATOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	4
LE CONSERVATOIRE ET L'AGENDA 21C.....	5
LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	6
ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET ACTIVITÉS INCONTOURNABLES VISÉS PAR LE PLAN D'ACTION DU CONSERVATOIRE	6
Orientation gouvernementale 1.....	7
Objectif gouvernemental 1.1.....	7
Objectif gouvernemental 1.2.....	12
Objectif gouvernemental 1.3.....	13
Objectif gouvernemental 1.5.....	14
Orientation gouvernementale 4.....	18
Objectif gouvernemental 4.3.....	18
Orientation gouvernementale 5.....	19
Objectif gouvernemental 5.1.....	19
Objectif gouvernemental 5.2.....	20
Orientation gouvernementale 8.....	21
Objectif gouvernemental 8.1.....	21
ANNEXE 1.....	22

INTRODUCTION

En 2006, le gouvernement adoptait la Loi sur le développement durable (RLRQ, chapitre D-8.1.1) qui conduisait à l'adoption de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, prolongée jusqu'en 2015. Cette stratégie visait à mobiliser les ministères et organismes qui ont élaboré leur plan d'action de développement pour appuyer la volonté gouvernementale de faire face au défi que nous pose la sauvegarde de l'environnement.

Sous le titre de *Quand l'avenir est aujourd'hui*, le premier plan d'action de développement durable du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a été rendu public le 31 mars 2009. Une version modifiée et enrichie d'une action en lien avec l'Agenda 21C a été reconduite jusqu'en 2015.

Ce plan d'action a été élaboré en tenant compte des singularités géographique et pédagogique du Conservatoire (9 établissements desservant 7 régions différentes, et présence de tous les ordres d'enseignement dans chacun des 7 établissements d'enseignement de la musique), de la mission et des responsabilités que lui confie le législateur (Loi sur le Conservatoire, RLRQ, chapitre C-62.1), ainsi que des gens qui y travaillent. Il visait à favoriser l'intégration du développement durable dans les pratiques quotidiennes de formation, d'information et de gestion de l'institution, de même qu'à travers les événements artistiques qui jalonnent la vie scolaire de son réseau d'établissements de formation musicale et théâtrale. Le plan d'action conviait donc les élèves, le personnel et les gestionnaires du Conservatoire à pratiquer, dans l'exercice de leurs fonctions, les meilleurs choix possibles eu égard aux considérations sociales, environnementales, économiques et culturelles en présence.

L'adoption par le gouvernement d'une seconde stratégie de développement durable qui s'étend de 2015 à 2020 poursuit cette démarche. Le présent plan d'action de développement durable du Conservatoire découle des orientations de cette stratégie, tout en s'inscrivant dans la continuité des gestes posés au cours des dernières années.

La mission du Conservatoire l'appelle à se projeter vers l'avenir puisqu'il forme de futurs professionnels des milieux musical et théâtral. La préservation d'un environnement sain sous tous ses aspects revêt donc une importance cruciale. Pour cette raison, l'engagement de notre institution demeure une priorité afin d'assurer à ces futurs citoyens du monde une société juste et prospère qui ne demande qu'à enrichir sa culture et à nourrir son imaginaire.

RÉALISATIONS ET SUCCÈS DES ACTIONS DU CONSERVATOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

De 2009 à 2015, afin de mettre en œuvre son plan d'action de développement durable, le personnel responsable du développement durable au Conservatoire a participé à sept formations offertes par le Bureau de coordination de développement durable. La sensibilisation auprès du personnel et des élèves du Conservatoire a été réalisée grâce à la publication de 20 capsules électroniques sur différents sujets reliés au développement durable. Une *Trousse d'accueil du nouvel employé* contenant une rubrique sur le plan d'action DD est maintenant disponible depuis 2013-2014.

Au cours de cette période, l'institution a mis en place des services administratifs en ligne, à l'intention des élèves et du personnel (feuilles fiscaux, relevés de salaire, dépôt direct, paiement en ligne, etc.), services qui connaissent un haut taux d'utilisation, évitant l'impression sur papier et le transport d'une grande quantité de documents.

À l'égard de la gestion des instruments et des équipements spécialisés, le Conservatoire a délégué cette responsabilité à un comité dédié à cette tâche. Celui-ci a élaboré et mis en œuvre un plan d'entretien des inventaires, dès 2010-2011, afin de prolonger leur vie utile. De plus, les sept établissements de l'enseignement de la musique partagent les instruments de musique et les équipements spécialisés entre eux, selon les besoins de chacun. Pour leur part, les deux établissements en art dramatique pratiquent le réemploi du matériel et des matériaux pour la confection des décors, costumes et accessoires, et celui de Québec en fait le prêt aux compagnies de théâtre de la ville.

Au chapitre de l'équipement des fournitures de bureau, différentes mesures de consommation écoresponsable ont été instaurées afin de limiter l'empreinte écologique de l'organisation telles que la réduction de consommation de papier, l'utilisation de bacs de récupération multimatières dans tous les établissements, l'achat systématique de fournitures de bureau contenant des fibres postconsommation, le réemploi de matériel de bureau. L'acquisition d'ordinateurs, d'écrans et d'imprimantes répondant à des critères environnementaux et la disposition de façon écoresponsable de ce matériel font dorénavant partie des pratiques du Conservatoire. S'ajoutent à tous ces gestes, le dépôt de matériaux et de produits toxiques non recyclables à l'Écocentre, la réduction au minimum de documents imprimés et leur publication dans le site web, ainsi que la promotion des concerts et spectacles par courriel.

Le Conservatoire étant présent dans sept régions du Québec, les membres des différentes instances qui le gouvernent se réunissent régulièrement en conférence téléphonique et en visioconférence afin de réduire les déplacements. Le dossier du développement durable a été traité à plusieurs reprises par différentes instances de gouvernance du Conservatoire. Le système de visioconférence permet aussi d'assurer une formation théorique de grande qualité à 134 élèves du réseau inscrits aux programmes d'enseignement supérieur, leur épargnant des déplacements importants. La direction des études travaille à l'élaboration d'un plan quinquennal sur l'enseignement à distance au Conservatoire avec l'aide d'une spécialiste des technopédagogies dans le but de parfaire ce médium de formation.

La Conservatoire contribue à la vie culturelle sur le territoire québécois. C'est ainsi qu'il offre plus de 400 prestations publiques musicales et théâtrales annuellement, et ce, gratuitement ou à prix modique. D'autres événements complètent la programmation tels que des cours de maîtres, des ateliers et des conférences. Sa participation à la vie culturelle comprend aussi un soutien à la vie musicale, particulièrement en ce qui concerne les orchestres de jeunes et les orchestres professionnels hors des grands centres.

Le Conservatoire a établi des partenariats importants ces dernières années. En effet, une entente avec l'Université du Québec à Rimouski a permis de mettre sur pied un programme de baccalauréat en enseignement, profil musique, une première pour la formation des maîtres hors d'un grand centre. Un projet pilote aux mêmes finalités est en cours dans la région de Gatineau. Une collaboration entre le Conservatoire de Rimouski et le cégep de Rimouski permet aussi d'offrir un programme de formation collégiale jazz-pop.

La mission du Conservatoire ne se limite pas à la formation professionnelle en musique et en art dramatique. En effet, l'institution offre des programmes d'encadrement et de Préconservatoire aux écoles de musique et aux professeurs offrant des cours particuliers, afin d'assurer un meilleur continuum de la formation musicale au Québec. Au cours des dernières années, il a collaboré avec deux associations du milieu culturel pour offrir du perfectionnement à 277 artistes professionnels, entre autres en doublage. Les différents établissements du Conservatoire collaborent aussi avec des écoles primaires et secondaires à vocation particulière et les programmes arts-études.

En 2009, le Conservatoire obtenait l'autorisation du Bureau de coordination interuniversitaire de décerner des diplômes de baccalauréat et de maîtrise pour ses programmes d'interprétation musicale, ce qui facilite désormais la reconnaissance des acquis des élèves par les institutions du monde entier. Des travaux sont présentement en cours pour l'obtention du même privilège pour les programmes de composition musicale et d'art dramatique.

LE CONSERVATOIRE ET L'AGENDA 21C

La dimension culturelle fait désormais partie des préoccupations en développement durable au même titre que le font les axes économique, social et environnemental. Le Conservatoire, depuis sa fondation, a joué un rôle de premier plan dans le développement culturel du Québec et le soutien au dynamisme des régions. La formation des professionnels est un enjeu de taille pour maintenir une vie culturelle de qualité. Cependant, le soutien à une pratique artistique amateur et à la participation citoyenne à une vie culturelle de qualité constituent des moteurs de développement sociétal essentiels à la santé des milieux, et le Conservatoire compte bien s'investir à la mesure de ses moyens dans ce domaine.

Au chapitre des gestes posés par le Conservatoire en regard de l'Agenda 21C, l'institution a choisi de promouvoir le rôle de la culture comme déterminant de la santé, notamment en offrant 46 prestations de la part de 32 élèves dans les établissements de santé depuis 2012-2013.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

À l'occasion de l'élaboration du présent plan d'action de développement durable, le Conservatoire a tenu compte des 16 principes de développement durable énoncés dans la Loi sur le développement durable du gouvernement du Québec. En vertu de la mission qui lui est confiée, les actions du Conservatoire touchent surtout aux principes liés aux dimensions sociale et économique, soit :

- Santé et qualité de vie
- Équité et solidarité sociales
- Protection de l'environnement
- Participation et engagement
- Accès au savoir
- Subsidiarité
- Protection du patrimoine culturel
- Production et consommation responsables
- Internalisation des coûts

ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET ACTIVITÉS INCONTOURNABLES VISÉS PAR LE PLAN D'ACTION DU CONSERVATOIRE

Étant donné la mission et le secteur du Conservatoire, son plan d'action de développement durable 2015-2020 s'appuie sur 4 des 8 orientations de la Stratégie gouvernementale en développement durable, et contribue à 10 des 27 objectifs gouvernementaux. Ainsi le Conservatoire poursuit 15 objectifs organisationnels en menant 18 actions liées à 3 activités incontournables de la Stratégie gouvernementale.



ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectif gouvernemental 1.1

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

Objectif organisationnel 1

Engager le Conservatoire dans un processus de gestion documentaire écoresponsable.

Action 1

Inclure des pratiques écoresponsables dans les guides de gestion des documents du Conservatoire.

Indicateur

Diffusion de procédures de gestion documentaire intégrant des pratiques écoresponsables auprès du personnel

Cible

- ❖ Élaboration et application des procédures de gestion documentaire intégrant des pratiques écoresponsables d'ici septembre 2016

Objectif gouvernemental 1.1

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

Objectif organisationnel 2

Réduire les déplacements du personnel du Conservatoire et favoriser l'utilisation des modes de transport collectifs.

Action 2.a

Adoption et mise en œuvre d'une directive privilégiant l'utilisation des transports collectifs au moment des déplacements du personnel dans le cadre de leurs fonctions

Indicateur

Publication d'une directive privilégiant le transport collectif au moment des déplacements du personnel dans le cadre de leurs fonctions

Cible

- ❖ Mise en application de la directive d'ici janvier 2017.

Action 2.b

Limiter les déplacements interurbains des membres des instances de gestion et de gouvernance du Conservatoire dans le cadre de leurs fonctions, en favorisant les réunions téléphoniques ou par visioconférence.

Indicateurs

Nombre de réunions des instances réseau du Conservatoire tenues grâce à des moyens technologiques

Taux de participation des membres des instances réseau aux réunions par des moyens technologiques

Cibles

- ❖ Taux de 15 % de participation du personnel aux réunions des instances par des moyens technologiques d'ici 2020
- ❖ Hausse de 15 points de la proportion des réunions des instances réseau tenues par des moyens technologiques

Objectif gouvernemental 1.1

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

Objectif organisationnel 3

Assurer la gestion écoresponsable du parc informatique.

Action 3

Formaliser et documenter les pratiques de gestion écoresponsable du parc informatique.

Indicateurs

Normes minimisant les impacts environnementaux dans l'acquisition des équipements écoresponsables intégrées à la politique d'acquisition écoresponsable

Registre de disposition écoresponsable des équipements informatiques respectant le Programme de réemploi et de remise en état des produits électroniques du Bureau de la qualification des recycleurs ou la R2/RIOS Norme opérationnelle de l'industrie du recyclage pour les recycleurs de produits électroniques

Cibles

- ❖ Intégration des éléments spécifiques aux équipements informatiques de la politique d'acquisition écoresponsable d'ici juin 2017
- ❖ Directive de disposition écoresponsable des équipements informatiques d'ici décembre 2016
- ❖ Documentation des gestes de disposition des équipements informatiques à partir de septembre 2016

Objectif gouvernemental 1.1

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

Objectif organisationnel 4

Favoriser les actions communicationnelles à portée écoresponsable.

Action 4

Concentrer la majorité des actions promotionnelles des services du Conservatoire aux communications électroniques, réduire le volume des autres outils de communications en support papier et augmenter la proportion de papier contenant des fibres recyclées utilisé pour cette fonction.

Indicateurs

Proportion des outils promotionnels des services en version électronique

Quantité de papier utilisée pour la production d'outils de communication

Pourcentage de fibres recyclées contenues dans le papier utilisé pour l'impression des outils

Cibles

- ❖ 65 % des actions promotionnelles des services du Conservatoire aux communications électroniques
- ❖ Réduction de 30 % de la quantité de papier utilisée
- ❖ Impression des outils sur du papier contenant au minimum 50 % de fibres recyclées ou issu de forêts gérées de façon responsable certifiées (FSC, etc.)

Objectif gouvernemental 1.1

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

Objectif organisationnel 5

Renforcer les pratiques écoresponsables dans les politiques internes du Conservatoire.

Action 5

Amender la politique d'acquisition du Conservatoire pour la rendre écoresponsable.

Indicateur

Nouvelles dispositions d'écoresponsabilité de la politique d'acquisition du Conservatoire

Cible

- ❖ Mise en œuvre d'une politique d'acquisition écoresponsable d'ici juin 2017

Objectif gouvernemental 1.2

RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET LES ORGANISMES PUBLICS.

Objectif organisationnel 6

Intégrer une démarche de prise en compte des principes de développement durable dans l'élaboration du plan stratégique 2017-2022 du Conservatoire.

Action 6

Intégrer les principes de développement durable dans la planification stratégique 2017-2022 du Conservatoire.

Indicateur

Gabarit *Prise en compte des principes de développement durable - Grille simplifiée* et documentation des principes de développement durable dûment complété pour l'élaboration du plan stratégique 2017-2022

Cible

- ❖ Plan stratégique 2017-2022 du Conservatoire intégrant les principes de développement durable et adopté au 30 juin 2017

Objectif gouvernemental 1.3

FAVORISER L'ADOPTION D'APPROCHES DE PARTICIPATION PUBLIQUE LORS DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE LA MISE en ŒUVRE DES POLITIQUES ET DE MESURES GOUVERNEMENTALES.

Objectif organisationnel 7

Élargir et diversifier la participation publique dans l'orientation des établissements du Conservatoire.

Action 7

Augmenter le nombre minimal de membres externes requis par la loi siégeant au conseil d'orientation de chaque établissement et diversifier leurs profils.

Indicateurs

Nombre de membres externes recrutés au sein de chaque conseil d'orientation

Profils professionnels des membres externes recrutés

Cibles

- ❖ 4 à 6 membres indépendants recrutés dans chaque conseil d'orientation
- ❖ 3 profils différents représentés dans chaque conseil d'orientation parmi les membres indépendants (secteur disciplinaire, éducation, philanthropie, communautaire, etc.)

Objectif gouvernemental 1.5

RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

Objectif organisationnel 8

Favoriser l'accès de la clientèle d'âge scolaire éloignée des grands centres à une formation initiale et à un encadrement pédagogique de qualité en musique.

Action 8.a

Réviser et rendre accessible gratuitement sur le web les programmes d'encadrement en musique du Conservatoire.

Action 8.b

Contribuer à la formation musicale des étudiants au baccalauréat en enseignement de la musique dans tous les établissements du Conservatoire sis hors des grands centres, en partenariat avec les établissements universitaires.

Indicateurs

Nombre d'élèves et de professeurs inscrits aux programmes d'encadrement

Disponibilité du programme hybride de formation à distance en enseignement de la musique en collaboration avec les universités sises en région

Nombre d'étudiants au baccalauréat en enseignement de la musique inscrits dans chaque établissement du Conservatoire sis en région

Cibles

- ❖ Augmentation de 15 % du nombre d'élèves externes et de 15 % de professeurs externes inscrits aux programmes d'encadrement d'ici septembre 2018
- ❖ Offre de formation multimodale en enseignement de la musique d'ordre universitaire, en collaboration avec les universités sises en région, dans au moins 3 régions dès 2017-2018 et dans 5 régions à partir de 2019-2020

Objectif gouvernemental 1.5

RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL.

Objectif organisationnel 9

Offrir l'expertise du Conservatoire en enseignement préparatoire de l'art dramatique sur tout le territoire québécois.

Action 9

Développer et rendre accessible gracieusement sur le web un programme d'encadrement en art dramatique préparatoire au Conservatoire.

Indicateurs

Programme téléchargeable gracieusement sur le web

Nombre d'écoles secondaires inscrites aux programmes d'encadrement

Cibles

- ❖ Publication du programme d'encadrement en art dramatique du Conservatoire dans le site Web, dès septembre 2017
- ❖ 20 écoles secondaires inscrites au programme d'encadrement provenant d'au moins 4 régions hors des grands centres, d'ici 2020

Objectif gouvernemental 1.5

RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL.

Objectif organisationnel 10

Conserver et mettre en valeur des collections iconographiques du Conservatoire parmi les plus fragiles pour les rendre accessibles à distance au public à des fins de consultation.

Action 10

Numériser les collections iconographiques du Conservatoire et les diffuser dans le site web.

Indicateur

Documents numérisés et accessibles pour consultation sur le site web du Conservatoire

Cibles

- ❖ 3000 documents numérisés, d'ici janvier 2017
- ❖ Accès aux documents numérisés dans le site web, dès mai 2017

Objectif gouvernemental 1.5

RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL.

Objectif organisationnel 11

Maintenir les services des établissements destinés aux artistes et aux organisations artistiques, tout en soutenant l'accès du public aux évènements.

Action 11.a

Maintenir à des tarifs préférentiels l'accès des artistes et des organismes artistiques à but non lucratif aux espaces et équipements des établissements disposant d'une capacité ou de plages horaires excédentaires.

Action 11.b

Maintenir par une faible tarification l'accessibilité de la population aux prestations publiques des élèves et des artistes invités du Conservatoire.

Indicateurs

Liste nominative des artistes et organismes artistiques accueillis

Nombre d'heures-studio consacrées aux artistes et organismes par établissement

Tarifification des locations et des prestations

Cibles

- ❖ 320 artistes et organismes accueillis
- ❖ 5000 heures-studio consacrées aux artistes et organismes
- ❖ Rabais d'au moins 50 % par rapport au tarif régulier des productions professionnelles d'envergure similaire



ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Objectif gouvernemental 4.3

APPUYER ET PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE MESURES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET LES MILIEUX DÉFAVORISÉS.

Objectif organisationnel 12

Rendre accessibles les études aux élèves dans le besoin par l'octroi de bourses d'études.

Action 12

Avec la Fondation du Conservatoire, collaborer aux efforts de collecte et de gestion de fonds à des fins d'aide financière aux élèves dans le besoin.

Indicateur

La valeur des fonds recueillis et distribués à des fins d'aide financière aux élèves

Cibles

- ❖ Un minimum de 1,5 million de dollars récoltés à des fins d'aide financière aux élèves, de 2016 à 2020
- ❖ 20 bourses d'études octroyées en 2019-2020



ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5

AMÉLIORER PAR LA PRÉVENTION LA SANTÉ DE LA POPULATION

Objectif gouvernemental 5.1

FAVORISER L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE.

Objectif organisationnel 13

Promouvoir de saines habitudes de vie auprès des élèves et les sensibiliser aux consommations et comportements à risque pour leur santé.

Action 13a

Promouvoir auprès des élèves une alimentation nutritive et équilibrée, un mode de vie physiquement actif et de saines habitudes de repos.

Action 13b

Sensibiliser les élèves aux effets nocifs du tabagisme, de l'alcool et des drogues.

Action 13c

Prévenir les lésions professionnelles chez les élèves.

Indicateurs

Nombre de mesures de sensibilisation et de prévention

Nombre d'élèves sensibilisés

Cibles

- ❖ 2 mesures annuelles de sensibilisation des élèves aux bienfaits d'adopter de saines habitudes de vie, dès 2016-2017
- ❖ 2 mesures annuelles de sensibilisation des élèves aux effets nocifs du tabagisme, de l'alcool et des drogues, dès 2016-2017
- ❖ 2 mesures annuelles de prévention des lésions professionnelles auprès des musiciens, d'ici 2017-2018
- ❖ 800 élèves sensibilisés en 2017-2018 par au moins une des mesures de chaque action

Objectif gouvernemental 5.2

AGIR POUR QUE LES MILIEUX DE VIE SOIENT PLUS SAINS ET SÉCURITAIRES.

Objectif organisationnel 14

Assurer la santé physique et psychologique du personnel et des élèves du Conservatoire.

Action 14

Élaborer, adopter et mettre en vigueur un plan de lutte contre l'intimidation et la violence chez les jeunes élèves, une politique contre le harcèlement et une politique de santé et sécurité au travail.

Indicateurs

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence présenté aux élèves et aux parents, mis en ligne et en vigueur

Politique contre le harcèlement présentée au personnel et aux élèves, mise en ligne et en vigueur

Politique de santé et sécurité au travail mise en ligne et en vigueur

Cibles

- ❖ Mise en vigueur d'un plan de lutte contre la violence et l'intimidation et d'une politique visant à contrer le harcèlement, d'ici décembre 2016
- ❖ Mise en vigueur d'une politique de santé et sécurité au travail, d'ici juin 2017



ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif gouvernemental 8.1

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

Objectif organisationnel 15

Favoriser l'adoption de pratiques contribuant à la réduction de la consommation d'énergie dans les immeubles occupés par les établissements du Conservatoire.

Action 15

Identifier, avec la collaboration de la Société québécoise des infrastructures, de meilleures pratiques favorisant l'économie d'énergie dans les immeubles occupés par les établissements du Conservatoire et mettre en œuvre des activités de sensibilisation et des mesures d'économie d'énergie accessibles au personnel et aux élèves du Conservatoire.

Indicateurs

Liste des sources potentielles d'économie d'énergie identifiées et priorisées

Nombre de personnes sensibilisées

Cibles

- ❖ Diffusion des mesures d'économie d'énergie ciblées d'ici décembre 2016
- ❖ 300 membres du personnel et 400 élèves sensibilisés annuellement à partir de 2017-2018

ANNEXE 1

Autre objectif gouvernemental retenu

L'objectif gouvernemental suivant est déjà couvert par l'objectif organisationnel 11, activité incontournable 3 :

4.2 APPUYER ET METTRE EN VALEUR LES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE QUI CONTRIBUENT À L'INCLUSION SOCIALE ET À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS.

Objectifs gouvernementaux non retenus

Les objectifs suivants n'ont pas été retenus puisqu'ils sont incompatibles avec la mission du Conservatoire :

- 1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique.
- 1.6 Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable en particulier avec la Francophonie.
- 2.1 Appuyer le développement de pratique et de modèles d'affaires verts et responsables.
- 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec.
- 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable.
- 2.4 Développement et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable.
- 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables.
- 3.1 Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité, de façon efficiente et concertée.
- 3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société.

- 4.1 Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables.
- 6.1 Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire.
- 6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires.
- 6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités.
- 6.4 Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels.
- 7.1 Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires, par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables.
- 7.2 Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions des GES.
- 8.2 Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise.
- 8.3 Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES.

Autres activités incontournables de la Stratégie gouvernementale

Le Conservatoire n'a tenu compte ni de l'activité incontournable 4 puisqu'il ne s'investit pas avec les entreprises du secteur privé, ni de l'activité incontournable 5 puisqu'il ne travaille pas avec les organismes scolaires, municipaux ou du réseau de la santé et des services sociaux en matière de plans d'accompagnement-conseil sectoriels.